



Assemblée générale

Distr. limitée
3 mars 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 14 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

**Angola, Bangladesh, Bhoutan, Érythrée, Fédération de Russie, Fidji, Inde, Iraq,
Kenya, Maroc, Népal, Nigéria, Ouganda, Pérou, République arabe syrienne,
Sénégal, Soudan, Viet Nam et Zimbabwe : projet de résolution**

2023, Année internationale du mil

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Arménie,
Azerbaïdjan, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Cameroun, Chili,
Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Géorgie, Guatemala,
Guinée, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Jordanie,
Kazakhstan, Lesotho, Liban, Malaisie, Maldives, Mali, Maurice, Mongolie,
Nicaragua, Niger, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay,
Philippines, Qatar, République centrafricaine, République démocratique
populaire lao, Rwanda, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Togo,
Turkménistan, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) et Zambie**

